



DEMANDE D'AIDE AUX FAMILLES - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE NIORT

publié le 19/10/2021

Descriptif :

Bonjour,

Vous trouverez, en pièce jointe, le dossier de demande d'aide aux familles 2021-2022.

Cette aide ne concerne que les élèves bénéficiant d'une tranche 2,3 ou 4 de la tarification de la restauration.

Vous avez dû recevoir un courrier du conseil départemental vous notifiant le tarif journalier pour votre enfant demi pensionnaire.

Si vous êtes concernés, merci de remplir le dossier . Aucun pièce justificative n'est à joindre.

Merci de le déposer au SECRÉTARIAT DU COLLEGE avant le vendredi 26 novembre 2021.

Votre enfant peut également venir au secrétariat pour la remise d'un dossier.

Bien cordialement

Le secrétariat

Document joint

 formulaire-demande-aide-familles-2021-2022 (PDF de 70.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.